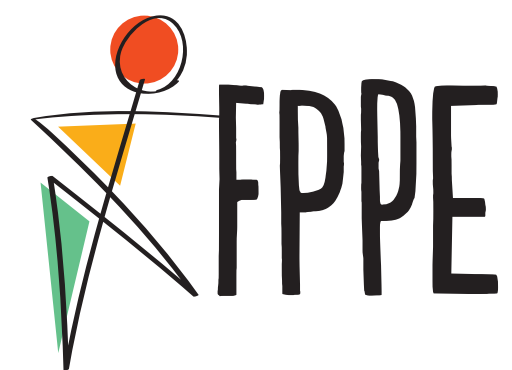


Normes graphiques



FÉDÉRATION DU PERSONNEL
PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION
DU QUÉBEC (CSQ)

Logo principal



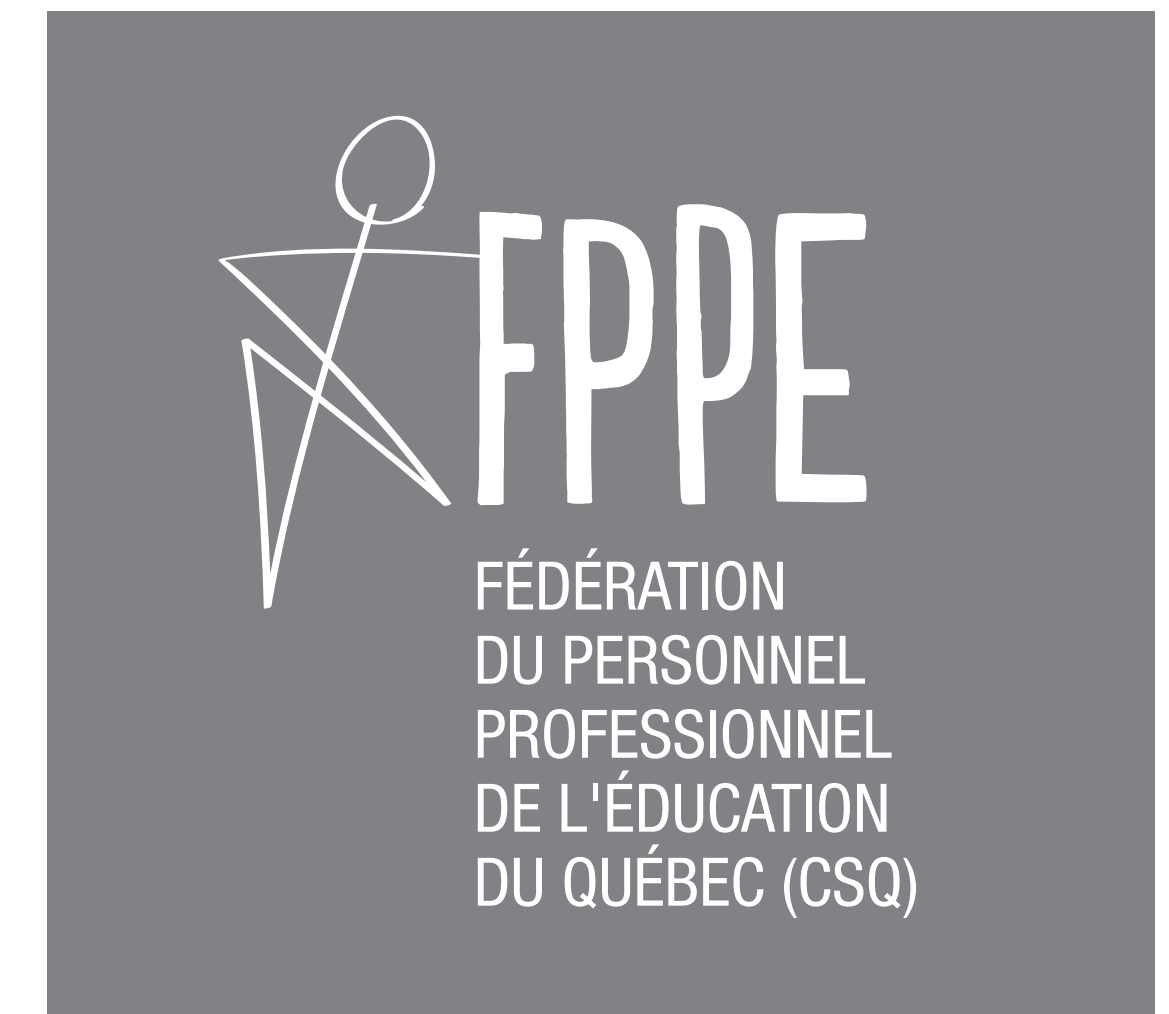
Le logo de la Fédération du personnel professionnel de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) doit toujours être utilisé en respectant ses proportions, sa lisibilité et son intégrité.

Le logo est utilisé en **noir** lorsque l'impression en couleur n'est pas possible ou lorsque le contexte exige une reproduction sobre et uniforme. Cette option est recommandée pour les impressions en noir et blanc, les photocopies et les supports à faible contrainte graphique, tout en assurant une lisibilité et une reconnaissance optimales de l'identité visuelle.

Les options **renversées** du logo sont utilisées lorsque la couleur de est plus foncée. Elle permet de maintenir un contraste suffisant et de préserver la visibilité du logo, sans nuire à son intégrité graphique. Ces versions du logo doivent être utilisées uniquement lorsque la version principale en couleur ne garantit pas une lisibilité adéquate.



Variante verticale



La version verticale du logo est conçue pour les contextes où la largeur disponible est limitée. Elle est privilégiée lorsque l'espace ne permet pas l'utilisation de la version horizontale, tout en assurant une lisibilité optimale et le respect de l'identité visuelle.

Variante avec slogan



* La version anglaise est à utiliser uniquement dans les documents destinés à un public anglophone ou bilingue.

Zone de sécurité



Pour assurer une lisibilité optimale, un espace minimal doit être conservé autour du logo.
La zone de sécurité correspond à la largeur de 2 lettres “E” du sigle FPPE.

Aucun élément graphique, texte ou contour ne doit entrer dans cet espace.

Taille minimale

Afin de garantir une **lisibilité optimale** et de préserver **l'intégrité visuelle du logo**, une taille minimale doit toujours être respectée. **Sous cette dimension**, les détails graphiques et typographiques risquent de perdre en clarté, ce qui nuit à la reconnaissance du logo et à l'uniformité de l'identité visuelle.

Aucune version du logo ne doit être utilisée sous cette taille minimale, quel que soit le support.



Impression : largeur minimale de 40 mm

Écran : largeur minimale de 140 px



Impression : hauteur minimale de 20 mm

Écran : hauteur minimale de 72 px

Couleurs



HEX **#F04E23**
RGB **240, 78, 35**
CMYK **0, 85, 100, 0**



HEX **#FBAD18**
RGB **251, 173, 24**
CMYK **0, 36, 100, 0**



HEX **#67C18C**
RGB **103, 193, 140**
CMYK **60, 0, 60, 0**



HEX **#767E84**
RGB **118, 126, 132**
CMYK **7, 0, 0, 60**



HEX **#231F20**
RGB **35, 31, 32**
CMYK **0, 0, 0, 100**

Typographies

Les polices de caractère officielles à utiliser dans les communications de la FPPE sont **Helvetica Neue LT Pro Condensed** pour les titres et **Source Sans Variable** pour le texte courant.

Titres

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Helvetica Neue LT Pro 27 Ultra Light Condensed
Helvetica Neue LT Pro 37 Thin Condensed
Helvetica Neue LT Pro 47 Light Condensed
Helvetica Neue LT Pro 57 Condensed
Helvetica Neue LT Pro 67 Medium Condensed
Helvetica Neue LT Pro 77 Bold Condensed
Helvetica Neue LT Pro 87 Heavy Condensed
Helvetica Neue LT Pro 97 Black Condensed

Texte

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Source Sans Variable ExtraLight
Source Sans Variable Light
Source Sans Variable Regular
Source Sans Variable Semibold
Source Sans Variable Bold
Source Sans Variable Black

En l'absence des polices de caractère officielles ou en cas de contrainte technique, les polices **Arial Narrow** et **Arial** peuvent être utilisées pour les titres et le texte respectivement.

Interdictions

- Ne jamais modifier les proportions du logo (étirer ou écraser).
- Ne jamais changer les couleurs du logo ni appliquer des teintes non autorisées.
- Ne jamais appliquer le logo sur un fond trop chargé, texturé ou nuisant à sa lisibilité.
- Ne jamais ajouter d'effets graphiques (ombres portées, contours, dégradés, transparence).
- Ne jamais modifier la typographie intégrée au logo (taille, couleur, police de caractère).
- Ne jamais faire pivoter, incliner ou orienter le logo autrement que dans sa position officielle.
- Ne jamais intégrer le logo dans une forme, un cadre ou un pictogramme non prévu.
- Ne jamais utiliser le logo à une taille inférieure aux dimensions minimales recommandées.

